

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>23.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Finanzmarkt</b>
Akteure	<b>Wermuth, Cédric (sp/ps, AG) NR/CN</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2023</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Zumofen, Guillaume

## Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Finanzmarkt, 2019 - 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 23.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Wirtschaft</b>	1
Wirtschaftspolitik	1
Wirtschaftsordnung	1
Geld, Währung und Kredit	1
Kapitalmarkt	1

## Abkürzungsverzeichnis

<b>OECD</b>	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
<b>EU</b>	Europäische Union
<b>BEPS</b>	Base Erosion and Profit Shifting (Verminderung steuerlicher Bemessungsgrundlagen und das grenzüberschreitende Verschieben von Gewinnen durch multinationale Konzerne)
<b>FIDLEG</b>	Finanzdienstleistungsgesetz

---

<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>UE</b>	Union européenne
<b>BEPS</b>	Base Erosion and Profit Shifting (Erosion de la base d'imposition et transfert des bénéfices)
<b>LSFin</b>	loi sur les services financiers

# Allgemeine Chronik

## Wirtschaft

### Wirtschaftspolitik

#### Wirtschaftsordnung

**POSTULAT**  
DATUM: 20.12.2019  
GUILLAUME ZUMOFEN

A travers un postulat, Cédric Wermuth (ps, AG) a souhaité étudier les **relations entre politique économique extérieure et politique migratoire internationale**. Le Conseil fédéral a recommandé le rejet du postulat. Il a été classé faute d'avoir été examiné dans les délais.

### Geld, Währung und Kredit

#### Kapitalmarkt

**MOTION**  
DATUM: 12.06.2019  
GUILLAUME ZUMOFEN

En décembre 2017, l'Union européenne (UE) a publié une «liste noire» des juridictions fiscales non coopératives. Cette liste se base sur des critères de transparence fiscale, de fiscalité équitable et les standards du Base Erosion and Profit Shifting (BEPS) de l'OCDE.

Le parlementaire Cédric Wermuth (ps, AG) a déposé une motion pour que le Conseil fédéral envisage des mesures et des sanctions pour les juridictions sur la liste noire. Il propose également que le Conseil fédéral procède à un examen complémentaire et à l'ajout d'autres juridictions fiscales non coopératives si nécessaire. La motion suit le **débat sur les paradise papers, et vise donc une prise en compte autonome de la liste noire**.

Le Conseil fédéral a proposé de rejeter la motion. D'une part, il estime qu'une base légale manque pour appliquer la volonté de la motion. D'autre part, il privilégie une approche multilatérale. La motion a été rejetée à la chambre du peuple par 136 voix contre 52. Les voix du Parti socialiste et des verts n'ont pas été suffisantes.<sup>1</sup>

**MOTION**  
DATUM: 19.03.2021  
GUILLAUME ZUMOFEN

Dans le débat sur la finance durable, Cédric Wermuth (ps, AG) a déposé une **motion** qui charge le Conseil fédéral d'établir les bases légales pour **contrôler la compatibilité des produits et services financiers avec les objectifs de durabilité** de l'Accord de Paris.

Le Conseil fédéral s'est opposé à la motion. Il a indiqué que la révision de la loi sur le CO2 favorisait des mesures volontaires des acteurs du marché financier plutôt qu'un mécanisme légal.

La motion a été **classée** faute d'un examen dans un délai de deux années.

**MOTION**  
DATUM: 19.03.2021  
GUILLAUME ZUMOFEN

Cédric Wermuth (ps, AG) charge le Conseil fédéral d'imposer aux prestataires de services financiers de se renseigner sur la valeur de la dimension écologique dans les profils de risques de leurs clients.

Le Conseil fédéral a proposé au Parlement de rejeter la motion. Il a rappelé que le **critère écologique**, en termes d'**objectifs de placement**, avait été retiré, par le Parlement, de la loi sur les services financiers (LSFin) en 2018.

La **motion** a été **classée** car son examen n'a pas été achevé dans un délai de deux années.

---

1) BO CN, 2019, pp.1022